

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Membres du Comité d'agriculture et de colonisation pendant la présente Session de l'Assemblée Législative de Québec.—La colonisation, l'agriculture et les pêcheries dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.

Causerie Agricole : Traitement des fumiers (Suite).

Sujets divers : L'habitation des animaux; Les étables et écuries sur la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.—Maturité des terres.—Ce qu'est l'humus.

Choses et autres : Règles à observer pour la bonne tenue d'une ferme; nul doute que si nous les observons scrupuleusement, nous en retirerons les plus grands avantages au point de rendement des produits et de l'économie du temps.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Onguent digestif pour les plaies ordinaires.—Onguent pour la gale.—Décoction de graine de lin.

Les membres du Cercle agricole de St-Agavil du Beauvillage en visite à Ste Anne de la Pocatière.—La semaine prochaine nous donnerons le détail de cette visite qui est un nouveau moyen de stimuler le zèle des cultivateurs au point de vue des améliorations agricoles.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veilles canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs H. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, 6er., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons au Canada, par Eugène Casgrain, 6er., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Comité d'agriculture et de colonisation pendant la présente Session de l'Assemblée Législative de Québec.—Voici les noms des députés qui forment partie de ce comité :

Honorables MM. Beaubien, Joly, Lynch, Marchand; MM. Audet, Beauchand, Bergevin, Bernard, Barnatchez, Cameron, Caron, Casavant, Demers, Deschênes, Dorais, Duhamel, Faucher de Saint Maurice, Frégeois, Gaboury, Gagnon, Lavallée, Martel, Nantel, Paradis, Picard, Poulin, Poupore, Richard, Robidoux, Sawyer, St-Hilaire, Spencér, Thorton, Trudel et Watts.

Tels sont les noms des députés qui, à l'Assemblée Législative de Québec, représentent les intérêts de plus de 151,000 cultivateurs disséminés dans toutes les parties de la Province de Québec. Il ne faut donc pas s'étonner, que de tous les comités de notre députation à l'Assemblée Législative, c'est le plus nombreux, comme c'est celui qui représente les intérêts de première importance pour l'avenir prospère de ce notre pays. Nous devons donc espérer que ses délibérations ne pourront qu'être de plus en plus avantageuses à la classe agricole.

La colonisation et l'agriculture dans la Gaspésie et la Baie-des-Chaleurs.—Suite du travail de M. L. Z. Jones, emprunté au Canadien.

VI

Grande Rivière, 12 mars 1884.

St-Joseph du Cap Décapoir.—A mi-chemin entre la Grande Rivière et Percé, à neuf milles à l'Ouest de cette dernière localité, nous rencontrons "l'Anse du Cap." Cette paroisse se distingue par la propreté et l'élégance de ses habitations. Place de pêche importante, l'agriculture y fait aussi de grands progrès rapides. Sa population qui en 1860 n'était que de 690, avait atteint le chiffre de 1533 âmes. Elle possède deux moulins à farine et est le siège d'une société d'agriculture très en vogue. Ses principales maisons de commerce sont celles des Messieurs Robin, Baker, Ahern, etc. Nos écrivains ne semblent pas s'accorder sur le nom à donner au promontoire qui forme un des côtés de "l'Anse." Plusieurs prétendent qu'il faut dire : Cap

des Espoirs; un aussi grand nombre, parmi lesquels je distingue l'historien Forland et MONSEIGNEUR PLESSIS, tiennent pour Cap Désespoir. Je suis porté à donner raison aux derniers.

J'ai eu deux ou trois circonstances, senti l'effroi s'emparer de moi, lorsqu'il m'a fallu, monté sur une frêle embarcation, passer à travers les éternels brisants qui signalent ces dangereux parages. Je sais aussi que pendant de longues années les récifs qui bordent et entourent ce promontoire ont fait le désespoir des marins et des pêcheurs surpris en large par la tempête. Aujourd'hui encore, quoique le Gouvernement y ait fait élever un fort magnifique, ce Cap est le cauchemar de tous nos navigateurs. On pourrait dire maintenant que ce phare dont je viens de parler est l'espoir des maîtres de navires en ce qu'il leur permet d'éviter les bancs qui environnent le Cap sur lequel le phare est construit, mais le Cap lui-même n'en restera pas moins leur continuel désespoir.

Cet endroit est d'ailleurs devenu célèbre par plus d'un naufrage. Qui n'a entendu parler, qui n'a pas lu le récit de ce fameux naufrage, connu sous le nom de naufrage anglais arrivé ici, suivant la tradition, vers l'année 1711. Le souvenir de cette catastrophe s'est conservé vivace parmi les habitants du lieu et des environs. Les cris de désespoir lancés pendant cette nuit terrible par les passagers et l'équipage de bâtiment qui se brisait et s'engloutissait au pied du Cap ont suffi pour lui faire donner le nom de Cap désespoir.

Parfois, rapporte la chronique de ces temps, le pêcheur qui s'est arrêté près du naufrage anglais assiste à des scènes merveilleuses, une étrange vision se déroule sous ses yeux. Les eaux sont unies comme une glace et le temps parfaitement calme. Tout à coup la mer se soulève et s'agite au large; les vagues se dressent comme des collines, se poursuivent, se brisent les unes contre les autres. Soudain, au-dessus de ces masses tourmentées, apparaît un léger vaisseau, portant toutes ses voiles dehors et luttant contre la rage des ondes bouillonnantes. Aussi rapide que l'aérodrome de mer, comme elle, il touche à peine les eaux. Sur le dunette, sur le gaillard, dans les haubans, partout se dessinent des figures humaines dont le costume antique et militaire convient à des soldats d'un autre siècle. Le pied posé sur le bastingin et prêt à s'élançer sur le rivage, un homme qui porte les insignes d'un officier supérieur se tient dans l'attitude du commandement. De la main droite, il désigne au pilote le sombre cap qui grandit devant eux; sur son bras gauche s'appuie une forme drapée de longs voiles blancs.

« Le ciel est noir, le vent siffle dans les cordages, la mer grondante, le vaisseau vole comme un trait; encore quelques secondes et il va se briser contre les rochers. Derrière lui une vague, une vague aux larges flancs, se lève, s'arrondit et se porte vers le Cap Désespoir. Des cris déchirants, un milieu desquels on distingue une voix de femme retentissent et se mêlent aux bruits de la tempête et aux clairs du tonnerre.

« La vision s'est évanouie, le silence de la mort s'est étendu sur ces eaux; le vaisseau, le pilote, l'équipage épouvanté, les soldats, l'homme au geste altier, la forme aux longs voiles blancs ont disparu; le soleil battait sur une mer calme et étincelante; les floes viennent mollement caresser le pied du Cap Désespoir. Le pêcheur est resté seul à côté des varangues vernouées du naufrage anglais. »

Les légendes sur ce fameux promontoire ne manquent pas. En voici une que je dois à l'obligeance d'un ancien pêcheur de Porcé :

« Les sauvages avaient alors deux établissements considérables. L'un à Ristigouche, l'autre au Bassin de Gaspé. Ces deux bourgades se rencontrèrent en faisant la chasse et ayant fumé le calumet de la paix, les Gaspésiens firent une description enchanteuse de leur pays et invitèrent les Ristigouches à venir s'y établir, disant qu'il faisait bien plus beau pour y vivre.

« Le printemps suivant le chef des Ristigouches partit avec plusieurs canots et vint à Gaspé. Dès qu'il y eut tout examiné, il dit aux siens : Camarades il fait aussi bon vivre chez nous, allons-nous en, et ils partiront.

« Arrivés au Cap appelé depuis Désespoir, ils y campèrent et le chef leur dit : continuez à Ristigouche et dans tout de lunes vous viendrez au-devant de moi; il ne couvrait pas qu'un chef retourne chez lui les mains vides.

Tous s'embarquèrent, excepté un qui offrit au chef de rester avec lui. Le traître avait un dessein criminel qu'il couvait dans son cœur. Il se fait une cabane séparée plus près de la cime du Cap.

« Environ une semaine après que le chef des Ristigouches eut bâti sa cabane au Cap Désespoir, éclata l'horrible tempête qui valut son nom au "Banc des Orphelins." Quand la nuit vint ajouter l'horreur de ses profondes ténèbres à un mugissement de la tempête, le sauvage crut entendre des cris. Il sort. Temps affreux, la mer se brise avec furie. A la lueur d'un éclair il voit un vaisseau jeté contre le Cap et s'y brisant. Il court à avvertir le chef qui s'élança à la cime du Cap pour essayer de porter secours à ceux qui se noient pour sauver quelque vie si la chose est possible.

« Les débris du vaisseau étaient çars de tous côtés; l'équipage se voyait en poussant des cris lamentables et demandant en vain des secours à Dieu et aux hommes.

« Pendant que le chef stupéfait et impassible regardait cette scène de désespoir, son compagnon se glissa derrière lui et le poussa dans l'abîme qui l'engloutit.

« Après s'être assuré qu'il avait vraiment péri, le traître accourut à la cabane de son chef et simulait le plus profond désespoir : "Le chef a été emporté par la mer," dit-il "et sa dernière parole a été : prends soin de ma femme."

« Ah! traître, méricio-telle, c'est toi qui l'as tué, et après lui avoir ôté la vie, tu veux encore avoir sa femme.

« Elle s'élança, arrive sur le bord du Cap et dans son désespoir se jette dans la mer en prononçant le nom de son mari.

« Peu après les autres sauvages arrivèrent à la recherche de leur chef. Le traître peignit la douleur, leur raconta et la tempête et le naufrage, leur dit qu'en voulant sauver quelqu'un, le chef avait été emporté par une vague et que sa femme, par désespoir, s'était lancée dans le même abîme.

« L'histoire du traître n'avait trouvé qu'une demi-foi parmi ses camarades. Arrivés à Ristigouche ils rassemblèrent les jappleurs de la tribu. Ces derniers délibérèrent et s'aperçurent que le naufrage avait tué son chef. Malgré ses protestations on l'attacha au poteau du supplice et on commença à le torturer. Croyant sauver sa vie il avoua tout. Aussitôt on le cribla de flèches et il expira.

Grande-Rivière.—Résidence de monsieur le vicarier Forain, représentant immédiat de Monseigneur de Rimouki dans cette partie de son vaste diocèse, la Grande Rivière est, si je puis me permettre cette expression, le chef lieu spirituel du comté de Gaspé. Sa coquette église, la mieux finie de toutes celles du comté, lui a peut-être valu ce titre.

Cette paroisse est la plus populeuse du District. On y compte 2500 âmes. Agréablement située à l'embouchure d'une rivière qui lui a donné son nom, présédant de belles places de bains et un climat très salubre, elle a toutes les qualités requises pour en faire une de nos meilleures places d'eau.

Ce qui en éloigne les voyageurs et les touristes c'est la difficulté d'y arriver. Ici comme d'ailleurs dans tout le reste du comté, à l'exception du Bassin de Gaspé, il faut descendre du bateau à vapeur jusqu'à terre dans un chaloupe, ce qui n'est pas toujours agréable. Espérons qu'à notre tour nous aurons aussi des quais, non-seulement pour y débarquer messieurs les touristes, mais pour les besoins de notre commerce qui souffre de cet état de choses, qui priverait un nouvel essor et argenterait très sensiblement, si le Gouvernement décidait de dépenser quelques milliers de piastres pour des améliorations publiques dans la Gaspésie.

La Grande Rivière offre de nombreux avantages aux colons qui voudraient s'y établir, car elle possède de belles et bonnes terres, un sol fertile et de grandes facilités pour la culture; elle est en outre une des stations de pêche les plus productives du comté. Messieurs Robit et tiennent un établissement qui donne de l'emploi à trois cents hommes; plusieurs autres négociants y font aussi le commerce de la morue.

L'agriculture mieux comprise et pratiquée sur une plus grande échelle ferait en peu d'années de cette paroisse déjà florissante, un centre important et prospère; malheureusement la majeure partie de ses habitants font de la pêche leur occupation première, même unique. Depuis quelques années cependant, grâce au changement judiciaire apporté au système de terre, d'avance et crédit, jadis en pleine vigueur, les choses se sont améliorées; on compte maintenant, pour vivre, un peu moins sur le marchand et plus sur son travail; comme conséquence l'agriculture est plus en honneur et il a progressé sous ce rapport depuis quelque temps; il est indéniable cependant que l'on pourrait faire encore mieux.

« Espérons que les jeunes gens de l'endroit vont se mettre courageusement à l'œuvre et coloniser ces terres qui ne demandent qu'un peu de travail pour produire des moissons abondantes. Ils n'ont d'ailleurs qu'à secourir les généreux efforts de leur

digne curé le Revd J. O. Normandin, qui se dévoue à cette œuvre si patriotique de la colonisation.

" Ici, " dit l'abbé Ferland, " règne, pendant l'été, une aisance qu'on ne rencontre pas dans nos plus riches paroisses du district de Québec..... Néanmoins les choses changent durant l'hiver chez ceux qui ont manqué de prévoyance et d'économie : ces derniers se virent souvent à la gêne pour avoir imité la cigale au lieu de la fournir. "

Je constate avec bonheur, qu'à la Grande-Rivière, ainsi que dans toute la Gaspésie, d'ailleurs, le nombre des improvoyants a grandement diminué. Une triste expérience des effets du défaut d'économie, expérience souvent renouvelée, a fini par corriger le plus grand nombre, et l'on ne voit plus aujourd'hui comme autrefois, les gens, à peine la pêche terminée, assiéger les bureaux des marchands afin d'y obtenir des avances.

Oh ! pourquoi les Gaspésiens n'ont-ils pas commencé plus tôt à pratiquer l'économie ? Notre district serait, sans contredit, le plus riche de toute la Province de Québec.

La population de la Grande-Rivière a décuplé depuis 1861. On parle d'y bâtir un nouveau temple en remplacement de l'église actuelle qui dans les grandes fêtes ne peut contenir tous les fidèles qui s'y pressent. Son premier missionnaire résidant fut le Revd Messire Jos Edouard Martineau qui vint ici en 1851. Ce digne prêtre avait aussi alors la desserte des missions de Pabos et de New-Port devvenues aujourd'hui deux belles paroisses. Le curé actuel est le Revd M. J. Normandin.

Le souvenir du premier missionnaire de la Grande-Rivière tient une large place dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Un monument élevé à sa mémoire et que vous remarquerez en entrant dans l'église, vous dit qu'il est mort accidentellement en 1852.

Le 11 juin 1852, le vent soufflait avec rage, les vagues en furie, se précipitant, venaient se briser sur les bancs de sable qui obstruent l'entrée de la Grande-Rivière. L'épouvante était dans tous les cœurs. Plusieurs pêcheurs surpris au large par la tempête, n'avaient pas encore pu atteindre le port... Ils sont là, à quelques encablures de la côte, dirigeant de frôles embarcations et battus par l'élément en courroux qui à chaque instant menace de les engloutir. Du rivage les épouses et les mères éplorées tendent les bras à leurs malheureux époux, à leurs enfants chéris, qui n'osent approcher craignant une mort qui leur semble certaine ; cependant il faut se décider, soit à périr en vue du port ou essayer d'y chercher un refuge en passant au milieu de ses affreux brisants.

Toute la population, réunie sur la grève, est dans l'attente d'une catastrophe. Les cris et les sanglots redoublent au moment où les embarcations se préparent à franchir la barre ; on détourne la tête pour ne pas voir sombrer les bateaux qui s'avancent à la merci des flots et portés sur la crête des vagues écumantes..... Mais le ministre de Dieu est là. Il s'agenouille sur la grève, il lève au ciel ces mains suppliçantes, il s'offre comme victime... et ses paroissiens sont sauvés.

Alors l'épouvante de la joie succède à la douleur et aux larmes, on s'embrasse, on se jette dans les bras les uns des autres et tous les dangers sont oubliés.

L'heureux pasteur contemple ce tableau d'un bonheur que son dévouement, sa foi et le fervor de ses prières ont procurés à son peuple. Tous se rendent à l'église pour remercier Dieu de l'insigne faveur qu'il vient de leur accorder ; mais dans le trajet du rivage au temple le Révérend Messire Martineau tombe frappé de mort, écrasé sous un amas de bois que le vent renverse au moment même où il passait. Personne n'est blessé à ses côtés..... Dieu a exaucé les prières de son ministre : il épargne la vie de ses paroissiens et il prend la sienne.

Pabos, New-Port.—A peine connaissait-on ces deux endroits, il y a 29 ans. Aujourd'hui une population de 2300 âmes et forment deux des plus belles paroisses du comté. L'agriculture aidée du produit de la pêche qui y est très productive fait de rapides progrès, et dans un avenir prochain elles pourront rivaliser avantageusement avec les vieilles paroisses de notre District.

New-Port est la dernière paroisse du comté de Gaspé, nous sommes ici à l'entrée de cette Baie où Jacques Cartier souffrait tant de la chaleur.—L. Z. J.

CAUSERIE AGRICOLE

TRAITEMENT DES FUMIERS (Suite).

Lorsque la fosse à purin se trouve sous le tas de fumier, il faut en recouvrir la partie supérieure par une grille en bois très solide formée de madriers qui doivent être assez espacés pour laisser pénétrer le purin, mais assez rapprochés pour empêcher la paille de pénétrer dans la fosse.

Pour diriger convenablement la fermentation du tas de fumier, on doit l'arroser de temps à autre : c'est la meilleure manière de prévenir le blanc, espèce de moisissure qui atteint les fumiers laissés à eux-mêmes.

Dé tous les liquides employés pour opérer cet arrosage, le meilleur est sans contredit le purin. L'usage d'une pompe est le meilleur moyen de soutirer de la fosse ce purin, afin de le rejeter sur le tas de fumier quand celui-ci devient trop sec.

On a remarqué que le fumier ainsi arrosé pendant sa fermentation pèse près de deux-fois autant que celui qui a fermenté en liberté.

Une autre disposition qu'il est important de ne pas négliger, c'est d'amener dans la fosse à purin les urines des étables, les eaux de lavages et tous les liquides ayant des qualités fertilisantes, car plus on aura de ce précieux liquide à disposer en faveur du tas de fumier, plus la richesse du fumier se fera sentir.

On peut aussi employer ces liquides fertilisants à l'arrosage des prairies qui deviendront d'une richesse extraordinaire par une abondante production de foin.

La litière, quelque abondante qu'elle soit, ne peut jamais absorber la totalité des urines, surtout à l'époque où l'on donne des racines et des fourrages verts au bétail ; et si l'on ne condamnait pas les urines dans la fosse à purin, on ferait une perte considérable.

Le tas de fumier doit être construit avec beaucoup de régularité. Les fumiers ne doivent pas être jetés pêle-mêle, comme on le fait généralement ; il faut, au contraire, les répandre, les diviser et les étendre autant que possible. Un dépôt inégal occasionne des vides et par suite la moisissure du fumier.

Il est nécessaire que le fumier soit tassé fortement et régulièrement afin d'empêcher une fermentation trop rapide qui serait préjudiciable à la qualité du fumier.

Les bords du tas de fumier se font au moyen de fumiers pailleux en retournant la paille avec la fourche et la repliant sur elle-même en dedans : ce qui forme à l'extérieur un boarcelet plus épais que le milieu du tas. Cette disposition est avantageuse pour élever le côté du tas bien perpendiculairement, empêcher l'introduction de l'air, afin d'obtenir un contour net et exempt de litière flottante. C'est le fumier de bêtes à cornes que l'on doit préférer pour former le bord du tas, parce que ce fumier est plus souple et est moins sujet à prendre le blanc par son contact à l'air.

Le fumier de cour doit être ramassé tous les mois. C'est un compost boueux plus ou moins absorbant et plus ou moins riche. On doit l'étendre en couche uniforme sur le tas commun. On peut aussi y répandre

de la même manière la fiente de volailles et les autres excréments qui sont produits sur la ferme.

Lorsque le tas est parvenu à la hauteur voulue, c'est-à-dire de sept à huit pieds, le nouveau fumier sert à mettre tout le tas de niveau.

Dans le commencement de la confection du tas de fumier, on peut monter dessus avec les voitures; mais lorsque le tas est un peu élevé, la chose n'est plus praticable et il faut alors élever les parois du tas avec la fourche.

La fosse à purin doit aussi attirer l'attention du cultivateur. Le liquide précieux que cette fosse est destinée à recevoir doit être conservé avec soin, sans déperdition, et pour cela il faut faire la fosse assez spacieuse, en calculant sur le nombre d'animaux que l'on garde, la durée de leur stabulation, la nourriture qu'ils reçoivent, la quantité de litière qui leur est fournie et la fréquence des arrosages.

Quelques cultivateurs font autant de tas de fumier qu'il y a de mois dans l'année, afin d'en connaître l'état de décomposition au moment de l'emploi. Cette pratique peut être bonne dans certains cas; mais elle est superflue dans d'autres. D'ailleurs, à moins qu'on ne retourne et qu'on ne mêle le tas à plusieurs reprises, il y aura toujours des parties qui échapperont à cette décomposition.

Comme les graines sont un excellent engrais et qu'il est toujours dangereux de les porter sur les champs, il faudrait qu'il y eût dans chaque exploitation rurale un coin de la cour destiné à recevoir les fumiers qui en contiennent le plus, fumiers sur lesquels on jetterait les épluchures des graines du jardin, les balayures des granges et des groniers, les gratures de la place où l'on donne à manger aux volailles, etc. Ce fumier serait exclusivement répandu sur les prés à l'automne, et y remplirait son objet d'une manière plus durable que du fumier d'écurie.

Il est des cultivateurs qui ne veulent pas qu'on mette sur le fumier autre chose que de la paille, sous prétexte que toute autre substance, si elle est animale, l'infectera; si elle est végétale, nuira à sa fermentation, soit en se décomposant plus promptement, soit en se décomposant plus lentement, et augmentera son frais de transport si elle est minérale.

Ces inconvénients sont vrais; mais leur valeur est bien peu de chose quand on considère les avantages qu'il y a à effectuer ces mélanges.

L'expérience prouve que les engrais animaux sont les plus puissants de tous, et qu'ils activent les engrais végétaux, c'est-à-dire le fumier. Toutes les fois qu'on jettera sur le fumier les animaux morts ou leurs diverses parties, telles que les poils, les cornes, les ongles, le sang, les os, la fiente des volailles, les excréments humains, etc., on le rendra meilleur.

Comme les charognes et les excréments peuvent nuire à la santé et causent un dégoût difficile à surmonter, il est préférable d'avoir, à quelque distance de la maison, une fosse dans laquelle ils seront successivement enfouis ou stratifiés: fosse dont la terre ne sera retirée qu'après la décomposition complète de ces matières.

Quant aux plantes ou parties de plantes, leur plus ou moins prompt décomposition n'est pas un motif suffisant de ne pas les employer à la confection du fumier, à moins que celui-ci ne soit destiné à former

des couches, parce que la plus aqueuse, comme la plus ligneuse, contient des principes fertilisants, et que si elle ne produit pas son effet cette année, elle le produira l'année prochaine: c'est cette conviction qui nous détermine à conseiller de couper et de porter sur le fumier toutes les grandes plantes que les bétails refusent de manger, plantes si abondantes dans certains cantons de bois et de marais, que nous avons déjà eu occasion de signaler comme propres à cet usage.

Les plantes dans la composition desquelles entrent des principes analogues à ceux des animaux, favorisent, comme la chair de ces derniers, la décomposition des fumiers et méritent quelque préférence dans ce cas.

On ne peut excuser l'insouciance des cultivateurs à cet égard, d'autant plus que la coupe et le transport de ces plantes peuvent être exécutés sans frais par les enfants.

La tourbe améliore aussi les fumiers lorsqu'on l'introduit dans leur masse en petite proportion.

Quant aux mélanges minéraux, l'expérience et la théorie se réunissent pour prouver leur efficacité. Au premier rang, est la chaux vive en poudre et en petite quantité; elle accélère considérablement la décomposition du fumier et active prodigieusement son action. Il n'y a pas de doute que ces effets ne soient dus à la propriété que la chaux a de rendre soluble le terrain qui ne l'est pas encore; car elle agit plus et plus promptement sur le fumier consommé.

Tout cultivateur pressé de profiter de ses fumiers, et il y en a peu qui ne le soient pas, doit donc faire saupoudrer son fumier de chaux éteinte à l'air, chaque fois qu'il le fait charger de celui qu'on tire de l'écurie; de la chaux vive et de la chaux en trop grande abondance ou en masse les brûlerait.

Le plâtre a des effets semblables à ceux de la chaux, mais à un moindre degré lorsqu'on le répand sur la terre avant les semailles. Il en est de même des cendres de bois, de la pierre calcaire réduite en poudre, et de la marne. — (A suivre)

L'habitation des animaux

Le gîte destiné à mettre les animaux domestiques à l'abri des vicissitudes de l'atmosphère, et à fabriquer l'engrais, doit être le premier objet du cultivateur, car ce gîte peut, par sa mauvaise construction, devenir la source de leurs maladies. Le bétail plongé un certain temps dans un air méphitique est exposé à périr sans aucune cause de mort prochaine ou éloignée. Cet objet, heureusement, fixe l'attention de ceux qui se livrent à l'élevage du bétail ou de ceux qui exploitent une grande ferme.

Sans entrer dans aucun détail à cet égard, nous nous bornerons à faire remarquer qu'il est surtout nécessaire que la disposition intérieure de l'habitation du bétail soit réglée sur le nombre des animaux qui doivent y loger; qu'elle ait une grandeur et une élévation telles que chaque individu puisse jouir de tout l'espace nécessaire à ses mouvements, se coucher aisément sans blesser son voisin; qu'il ne trouve pas trop de différence de température entre l'air du dehors et celui du dedans; que les employés de la ferme, ceux qui ont le soin du bétail, circulent librement et

puissent donner la nourriture avec aisance à tout le bétail; opérer le nettoyage de l'étable avec économie et toute la célérité possible.

Ce sont ces dispositions que l'on a donné à la nouvelle bâtisse où sont les animaux de la ferme du Collège de Ste Anne. Etable et écurie offrent tous les avantages possibles d'une bonne hygiène, de la conservation des fumiers et de la grande économie qui peut être faite pour la tenue d'un nombreux bétail et à l'extrême propreté dans lequel il peut être constamment tenu, sans beaucoup de travail de la part des ouvriers de la ferme.

Ceux qui visitent les animaux de la ferme du Collège de Ste Anne, ne peuvent être que surpris de leur état de bonne santé; ces animaux ne pourraient montrer une meilleure apparence de bonne santé s'ils étaient au pâturage: ce qui le prouve c'est qu'aucun de ces animaux n'a paru souffrir de la stabulation et que le vêlage se fait dans des conditions tout à fait avantageuses; les veaux sont vigoureux et de belle apparence. Le directeur de la Ferme suffit à peine à fournir aux demandes qui sont faites pour l'achat des veaux de race Ayrshire vendus depuis \$12 à \$25 à l'âge de huit jours. Le troupeau comprend 44 vaches Ayrshires de meilleur choix, outre plusieurs vaches de race Canadienne.

Il est vrai que la construction de cette bâtisse a été coûteuse, mais c'est une dépense à bon escient que tous les cultivateurs devraient faire, en limitant les proportions de cette bâtisse au nombre d'animaux qu'ils doivent hiverner. Ils peuvent faire en petit ce que la Corporation du Collège a fait en grand, comparativement au nombre d'animaux qu'ils doivent garder sur leur ferme.

Cet exemple, donné par la Corporation du Collège de Ste Anne, aura sans doute quelques imitateurs, du moins nous l'espérons. Nous avons eu occasion de visiter l'étable de la ferme du Collège, avec quelques cultivateurs des paroisses étrangères, et la plupart se sont bien promis de faire des changements dans ce genre à leurs étables.

Il faut l'avouer, si dans quelques endroits on a mis à profit ces exemples et les conseils que nous avons donnés en vue de ces perfectionnements pour la demeure des animaux, il y a plus que les quatre-vingt dixième de nos étables qui sont défectueuses sous tous les rapports, et tout particulièrement au point de vue de la santé des animaux.

En effet, l'infection qui règne dans l'intérieur de l'étable est quelquefois si frappante, qu'on y ontrant, on ressent de la gêne dans la transpiration; elle présente au dehors l'aspect le plus hideux: les abords en sont obstrués de toutes parts; une litière peu abondante, qu'on enlève une fois au plus par semaine et même moins souvent, en tapisse le sol. Faut-il s'étonner, si, couchés sur leur fumier et séjournant dans un foyer de putréfaction à une température très élevée, les animaux restent constamment faibles, languissants, perpétuellement sur la voie de la dégénération, et si, sortant de cette espèce d'étave, passant brusquement dans un air libre et froid, ils éprouvent un changement subit capable de supprimer sur le champ la transpiration, et d'occasionner dès lors tous les genres de maladies qui dérivent de cette suppression?

Quelle est donc la cause de ce dédain, de cette négligence intolérable pour l'entretien de l'habitation des bestiaux, pour le renouvellement de leur litière et pour les moyens de purifier l'air quand il est vicié? un intérêt mal entendu, la fausse économie, la paresse, nos préjugés et le plus faux calcul. Plusieurs cultivateurs sont dans l'opinion que les animaux peuvent vivre impunément dans une atmosphère empoisonnée, que leurs organes ne sont pas sensiblement affectés de toutes les émanations putrides, que la malpropreté ne leur est préjudiciable sous aucun rapport, et que pour avoir de puissants engrais il faut que les litières pourrissent sous eux.

Tel est le tableau vrai de la manière d'agir d'un trop grand nombre de cultivateurs, de ceux qui croient en savoir assez pour n'avoir pas besoin de prendre conseil de qui que ce soit, qui s'obstinent à ne pas recevoir de journaux d'agriculture, parce que, disent-ils, nous n'avons aucune connaissance pratique de la culture et de l'entretien du bétail. Nous savons que ce que nous disons ici ne les atteindra pas, parce qu'ils n'ont pas le courage et l'intelligence de nous lire. Mais nous faisons appel à nos lecteurs, membres des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture, pour nous remplacer dans la propagande que nous faisons en faveur des améliorations agricoles; et une fois que ces obstinés auront ouvert les yeux à la lumière, nous ne serons pas loin de les compter au nombre de nos lecteurs, alors qu'ils seront convaincus qu'il y a beaucoup de choses à apprendre, au point de vue théorique et pratique, pour tirer profit de la culture d'une terre et se livrer avantageusement à l'élevage du bétail.

Maturité des terres.

Les cultivateurs ayant remarqué que les terres des couches inférieures, ramonées à la surface, étaient d'abord infertiles, mais qu'au bout d'une ou deux années elles devenaient productives, ils ont supposé qu'elles avaient besoin de se modifier comme les les fruits verts: de là l'expression, *maturité des terres*.

Les curures des rivières, des étangs et des fossés sont dans le même cas.

Les argiles, les craies, les sables, qui ne contiennent pas d'humus, doivent être distingués des terres précédentes, parce qu'ils faut qu'elles en prennent pour devenir véritablement productives.

La théorie de ce fait repose sur ce que les terres qui ne contiennent pas d'humus soluble ne peuvent fournir de la nourriture aux plantes, et que cet humus ne devient soluble que par l'absorption de l'oxygène de l'air, ou par l'action des alcalis, de la chaux, etc.

Ainsi toutes les fois qu'un champ aura été trop profondément labouré, aura reçu le résultat du creusement d'un fossé, c'est-à-dire aura été parfaitement égoutté, etc.; toutes les fois qu'un compost sera effectué, il sera possible d'effectuer l'époque où il deviendra propre à donner des productions en y apportant de la chaux en poudre, de la marno, des recoupes de calcaires.

La chaux, ayant la faculté de dissoudre l'humus, fait en peu de temps ce que les gaz atmosphériques

ne font que lentement: aussi est-elle le plus puissant des amendements; mais employée sans mesure la obaux peut rendre infertile la terre auparavant la plus chargée d'humus. Ainsi quand on fait usage de la chaux, il est nécessaire de s'assurer de son effet par des expériences que l'on peut faire sur une bien petite échelle afin de ne pas mettre les récoltes en danger.

Ce qu'est l'humus.

Comme nous avons fait usage de ce mot dans l'article précédent, il est à propos de dire ce que nous entendons par *humus*.

On donne ce nom (de même que celui de *terreau*) au résultat de la décomposition spontanée des animaux et des plantes, résultat si éminemment propre à de nouvelles productions végétales, qu'on est fondé à le regarder comme le principe véritablement actif de toutes les terres arables (terré de labour).

Chaque année, il se produit, par la destruction des racines, des tiges et des feuilles des plantes, une si grande quantité d'humus ou *terreau*, qu'il semble qu'il devrait y en avoir une couche fort épaisse sur toute l'étendue de la surface de la terre; mais il est, d'un côté, entraîné par les pluies dans les rivières, et de l'autre, il est réabsorbé par les racines des plantes. Ce n'est que dans les vallées et autres lieux creux qu'on en trouve une certaine quantité amoncelée. Nous disons réabsorbé parce que les expériences modernes ont prouvé que l'humus se dissolvait en totalité dans la potasse et la chaux, et que du *terreau* pris au hasard, et épuisé de toutes ses parties solubles par des lotions répétées, en acquérait de nouvelles par sa simple exposition à l'air pendant un temps plus ou moins long.

Rarement l'humus est pur, celui même qui résulte de la décomposition des fumiers renferme de la chaux, de l'argile et de la silice. Les proportions de son mélange avec les diverses sortes de terre sont innombrables. Plus il y en a dans un tel champ, et plus il est fertile. Les terres à seigle ne produisent pas du blé, parce qu'elles ne peuvent le nourrir. Leur donne-t-on une surabondance de fumier, y enterre-t-on une ou plusieurs récoltes de sarrasin ou les assujettit-on à un assolement régulier, elles deviennent propres à en produire, comme le prouvent mille et mille faits.

C'est parce qu'une récolte de blé enlève une grande partie de l'humus soluble pour la formation de son grain que la récolte qu'on fait porter au même terrain l'année suivante est si inférieure.

Les plantes qui ont un petit nombre de feuilles ou de petites feuilles, et un grand nombre de graines ou de grosses graines, épuisent bien plus promptement les parties solubles de l'humus d'un champ que celles qui ont de grandes et abondantes feuilles, à qui on ne laisse pas porter de graines. C'est sur ces faits, qui prouvent que les feuilles vivent plus des principes de l'air, et les fruits des principes de la terre, qu'est fondée la théorie des assolements.

Une propriété de l'humus, qui influe beaucoup sur la germination et la croissance des plantes, c'est qu'il attire et conserve l'humidité mieux qu'aucune autre sorte de terre.

Choses et autres.

Règles à observer pour la bonne conduite d'une ferme.—Un propriétaire d'une ferme considérable qui lui donnait de grands revenus, attribue ses succès à la bonne administration de celui qui en avait la direction, et qu'il astroignait à mettre en pratique les règles suivantes, sous peine de destitution:

1o. J'exige que vous mettiez en pratique les instructions suivantes et que ceux qui sont à votre emploi soient tenus de les observer.

2o. Que ce soit une règle invariable que vous ou ceux qui sont sous votre conduite, à la ferme, mettiez chaque chose à sa place.

3o. Quelque chose que ce soit, si vous vous apercevez qu'elle n'est pas à sa place, arrêtez aussitôt et prenez la peine de la placer là où elle doit être.

4o. S'il y a quelques travaux qui doivent être faits immédiatement, mettez-vous aussitôt à l'œuvre, car ce qui est remis au lendemain est l'œuvre de la négligence, et le lendemain on n'y songe plus.

5o. Lorsque vous commencez un ouvrage, poursuivez-le jusqu'à ce qu'il soit terminé.

6o. Le besoin de soin cause plus de dommage que le besoin de connaissances.

7o. Ayez une place pour chaque chose et gardez chaque chose à sa place.

8o. Ne gaspillez rien. Le gaspillage est une porte ouverte à l'indigence: c'est le chemin de la pauvreté.

9o. Ne laissez pas exposés au dehors les outils et les instruments à l'usage de la ferme.

10o. Ne serrez pas les outils et les instruments à moins qu'ils soient réparés et mis en bon ordre.

11o. Ne serrez pas non plus ces outils et ces instruments avant que vous les ayez nettoyés.

12o. Ne prêtez rien sans ma permission.

13o. Traitez les chevaux, les vaches et tout le bétail avec tendresse et avec beaucoup de soin.

14o. Retournez ce que vous aurez emprunté, le plus tôt possible et en bon ordre.

15o. Ne fumez pas ni à l'intérieur ni autour des étables et des granges.

16o. Lorsque vous ferez usage de lampes ou fanaux, nettoyez-les pendant le jour.

17o. Que les voitures et les harnais soient toujours en bon ordre et bien nettoyés.

18o. Vous êtes payé pour mettre en pratique les règles que je viens de vous indiquer et qui doivent être constamment gravées dans votre mémoire, pour que vous les mettiez en pratique.

Chaque samedi, le propriétaire de la ferme sommait celui qui en avait la direction aux interrogatoires suivants:

Mettez-vous en pratique les règlements qui sont la condition de votre engagement?

Avez-vous examiné toutes les clôtures et sont-elles en bon état de réparation?

Avez-vous bien examiné tous les instruments qui demandent à être huilés.

Avez-vous donné au bétail l'eau qui lui était nécessaire, de même que la quantité suffisante de sel qu'il convient d'ajouter à sa nourriture?

Le bétail est-il en bonne santé ou exige-t-il des soins extra?

Tous les outils et instruments aratoires sont-ils à leur place et en bon ordre?

Les chemins qui conduisent à la ferme, les parterres et tout le voisinage des étables et des bâtiments sont-ils en bon ordre?

Y a-t-il des voitures ou des harnais qui demandent à être nettoyés ou huilés?

Le poulailler a-t-il été nettoyé?

Quels sont les outils ou instruments d'agriculture qui ont été cassés? les avez-vous fait réparer?

Etes-vous en retard dans vos travaux et quels sont ceux qui pressent le plus?

La cave est-elle bien nettoyée et en état de salubrité?

Les légumes sont-ils en bon état de conservation?

Les composts sont-ils en bonne condition et bien entretenus?

Combien avez-vous obtenu d'œufs cette semaine et aussi combien de livres de beurre ?

Quelle a été votre dépense en argent cette semaine, et quelle a été la recette pour la vente des produits de la ferme.

RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux.

(Suite)

Onguent digestif pour les plaies ordinaires.—Prenez résine jaune, cire d'abeilles et térébenthine, de chaque six onces; faites dissoudre à un feu lent, remuant continuellement le tout jusqu'à ce que l'incorporation soit parfaite.

Onguent pour la gale.—Prenez graisse de porc, douze onces; soufre, quatre onces; ellébore pulvérisé, une once et demie; mêlez.

Ou étend avec la main cet onguent sur les parties affectées et il ne faut souvent que deux ou trois applications de ce genre pour emporter le mal.

Décoction de graine de lin.—Prenez graine de lin, une demi-livre; faites bouillir dans cinq pintes d'eau réduite à quatre, et passez à travers un gros drap.

Cette décoction est très utile dans le cas où il s'agit d'adoucir les intestins du cheval, calmer les irritations.

VENTE PAR LE SHERIF.

DAVID BERTRAND, écuyer marchand, contre **JEAN SAUCIER**:

Une terre située au deuxième rang de la paroisse des Trois-Pistoles, contenant deux arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse des Trois-Pistoles, **MERCREDI**, le **VINGT-TROISIEME** jour d'**AVRIL** prochain, **DIX** heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

17 Avril 1884.

TERRE A VENDRE OU A LOUER.

UNE superbe terre à vendre ou à louer, située au premier rang de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouki, de cinq arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, avec magnifiques bâtisses dessus construites.

Conditions très avantageuses.—S'adresser à

J. A. FRASER,

Département de l'Agriculture, **OTTAWA**, Ont.

6 mars 1884.

AVIS

ETALON A VENDRE.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska, a décidé de vendre son magnifique étalon qui a remporté le premier prix à deux exhibitions provinciales tenues à Montréal.

Pour les conditions de la vente on devra s'adresser à **George Richard**, Ecr., Président de la dite société, à **St Paschal**, ou au sousigné à la Rivière-Ouelle.

E. M. A. BOUCHER,
Secrétaire.

Rivière Ouelle, 18 mars 1884.

27 mars 1884.

VENTE PAR LE SHERIF.

L. B. DIONNE, écuyer, avocat, vs. **OLIVIER OUELLET**, cultivateur, de la paroisse de Saint-Eloi:

Une terre située au quatrième de la Seigneurie de l'Isle Verte, dans la paroisse de Saint-Eloi, contenant six arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Eloi, **JEUDI**, le **VINGT-QUATRIEME** jour d'**AVRIL** prochain, à **UNE** heure après midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

17 Avril 1884.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES commissions adressées au Maître Général des Postes seront reçues à **OTTAWA** jusqu'à **MIDI**, le **2 MAI**, pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés, à partir du **1er JUILLET** prochain:

- CACOUNA** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- CAP ST IGNACE** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- GREEN RIVER** et **ST ANTONIN**, six fois par semaine;
- GREEN RIVER** et **ST MODESTE**, six fois par semaine;
- L'ANSE A GILES** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, six fois par semaine;
- L'ISLET** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- MONTMAGNY** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- POINTE SECHE** et **STE HELENE**, trois fois par semaine;
- ST ALEXANDRE** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- STE ANNE LA POCAIERE** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- ST CYRILLE** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- ST FRANCOIS MONTMAGNY**, et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, six fois par semaine;
- ST JEAN FORT JOLI**, et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;
- ST PIERRE MONTMAGNY** et la **STATION** du **CHEMIN DE FER**, douze fois par semaine;

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés, seront en vue aux Bureaux de Poste ci haut mentionnés, ou au Bureau du sousigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 18 Mars 1884.

3 Avril 1884.

FIL DE FER POUR CLOTURE.

20 Tonneaux de vieux grément de Bâtimens, en fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour clôture.

A vendre à bon marché par

J. & W. REID,
256 et 100, rue St Paul, Québec.

18 mars 1884.

VENTE PAR LE SHÉRIF

JÉAN-BAPTISTE POULIOT, épaier, contre **FRANÇOIS-XAVIER DUBE**, de Saint-Antonin :

1. Une terre située au côté sud-ouest du chemin Témiscouata, dans le canton de Witworth, dans la paroisse de Saint-Antonin, contenant environ vingt-neuf acres et demi en superficie.
2. Une autre terre située en le troisième rang des "Six mille acres," en la dite paroisse de Saint-Antonin, contenant trois arpents de front sur vingt-trois arpents et six perches de profondeur, le tout plus ou moins. A charge par l'acquéreur de payer à William Fraser, Coneyer, et autres, la rente annuelle constituée due sur la dite terre.

Pour être vendues au bureau d'enregistrement du comté de Témiscouata, en la paroisse de l'Isle-Verte. **JEUDI**, le **VINGT-QUATRIÈME** jour d'**AVRIL** prochain, à **DIX** heures avant-midi.

F. A. SIROIS,
Shérif.

17 avril 1834.

BLÉ DE SEMENCE A VENDRE.

Blé "Erinacta" ou "G. Goose d'Ontario" à gerbe est très productif, à \$3.50 le sac de 120 livres, livrable au dépôt de l'Intercolonial à St Roch des Aulnaies.

Malgré la saison désastreuse de 1833, pour les blés de toutes sortes, le blé "Erinacta" a donné un rendement passable à St Roch. De 420 livres de semence, M. Augusto Castouguay a récolté 34 minots; de 240 livres M. Cyrus Morneau, de Ste Louise, a récolté onze charges de charrette de blé. M. J. B. Castouguay dit que la semence de six minots de blé "Erinacta" lui ont rendu au-delà de six-huit minots de blé de la Mer Noir qu'il avait semé en pareille bonne condition. M. Michel Lizette a récolté près de 200 minots de ce blé.

Adressez vos commandes à

DUPUIS & CIE.,
VILLAGE DES AULNAIES, Comté, de l'Islet, P. Q.
27 mars 1834.

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES
1834.

80,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—
Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes.
Gaulthiers, Groseilliers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers.
Erables argentées, Erables Noguendo (à Giguère) \$3, \$10, \$15 le 100.—Penliers argentés.
Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.
Spécialités par la maille: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz.
25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.
Erables Noguendo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes \$2 la doz.
Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.
Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.
Echantillon de Blé & Patates par maille, 5 cts chaque.
Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à

AUGUSTE DUPUIS,
Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.

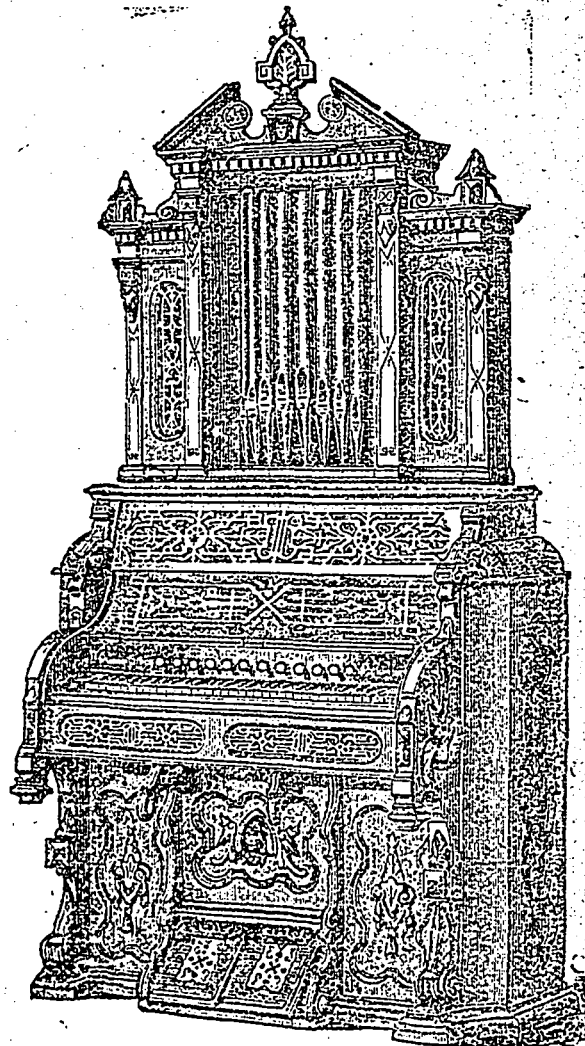
ORGUES-HARMONIUMS
66 DOMINION 99

FABRIQUÉS A
BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs en regard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.
S'adresser à

L. E. N. PRATTE

No. 280, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépôt Général des Orgues "DOMINION."